diestre". Et aussi ce vers de La Fontaine: "En attendant que Mars m'en donne un (passe-port) et le sine."

Siler. Faire entendre un sifflement. Ce jars est en malice, il sile.

Tabaquière. Cette prononciation, dit Jaubert, est conforme à l'usage de la cour sous le règne de Louis XIV. Et il cite le passage suivant de l'abbé Caillières, membre de l'Académie trançaise, qui publia en 1692 un ouvrage ayant pour titre: "Des mots à la mode et des nouvelles façons de parler": — "Vous voyez quantité de jeunes gens de qualité, reprit la marquise, qui viennent chez vous avec une tabaquière à la main, le visage et les doigts tous salis de tabac."

Tuer la chandelle, pour l'éteindre, passe pour du patois canadien. On trouve cette expression dans le glossaire de Jaubert.

Saccage, pour une grande quantité, sent également le terroir canadien. Ce mot se trouve aussi dans Jaubert.

S'ennuyer de quelqu'un ou de quelque chose, dans le sens d'éprouver de l'ennui à cause de l'absence de quelqu'un, ou de la privation de quelque chose, est une expression fort pittoresque
qui nous vient de loin et que nous ferions bien de conserver.
Je n'ai pu la trouver dans aucun dictionnaire, pas même dans
celui de Furetière, ni dans celui de Trévoux. Mais M. Sylva
Clapin, dans son intéressant Dictionnaire canadien-français, cite
ce vers du Roman de Berte aux grands piés:

Moult forment luy ennuye de sa fille.

Cette chanson de geste fut composée par le célèbre trouvère Adenet, en la seconde moitié du XIIIe siècle.

Dans l'ouvrage cité plus haut, M. Ampère dit, en parlant du langage des Canadiens: "Le bagage d'un voyageur s'appelle butin, ce qui se dit également en Normandie et ailleurs, et convient parfaitement aux descendants des anciens Scandinaves."

Un dernier exemple. S'il y a dans notre vocabulaire canadien un mot qui semble propre à nos campagnes, c'est bien itou.